

Paris, le 02/04/2026

Avis aux porteurs de parts du FCP de droit français

OSTRUM SRI CREDIT 6M

Parts A : FR0014009DF8 - Parts I : FR0014009DC5 - Part G : FR0014009DD3
Part P1/C* : FR001400TTF8 – Part R : FR0014009DB7

** Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous informons les porteurs du FCP « OSTRUM SRI CREDIT 6M » (le « FCP ») de la modification suivante :

- **Création de la part N* (FR00140171L7),**

Tous souscripteurs plus particulièrement destinée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ou un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.

Montant minimum de souscription : Néant

Souscription ultérieure : dix-millièmes de part

Valeur liquidative d'origine : 100 euros

Commission de souscription non acquise au FCP : Néant

Frais de gestion financière : 0,20% TTC maximum

Frais de fonctionnement et autres services : 0,05% TTC maximum

Commission de surperformance : 20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence 80% €STR capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Y EUR Corporate TR+ 0,20%

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

** Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Cette modification entrera en vigueur le **8 avril 2026**.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

De plus, le prospectus mis à jour en anglais, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement en anglais ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

